

INFORMATIONS UNSS 6e

Votre enfant entre au collège où lui seront dispensées **4h d'Education Physique et Sportive**.
Pour les plus motivés d'entre eux ou pour découvrir de nouvelles activités, les professeurs d'EPS proposent:

* des **ateliers sportifs** de **13h à 14h le lundi, mardi et vendredi** (première séance le **mardi 14 septembre à 13h**) et ouverte à tous les volontaires.

* pratique le **mercredi après-midi (13h30 / 15h30)** sous forme **d'entraînements ou de rencontres** entre collèves du district (**première séance: Mercredi 22/09 à 13h45**). Les élèves peuvent amener un pique-nique et manger au collège sous la surveillance d'un adulte.

Cette pratique nécessite l'adhésion à **L'ASSOCIATION SPORTIVE du collège** ce qui permettra à votre enfant de participer à l'ensemble des activités sportives et sorties de fin d'année en étant assuré. Le calendrier paraîtra sur le site du collège dans la rubrique UNSS.

Dès maintenant, vous pouvez inscrire votre enfant ou attendre la séance de découverte.
L'inscription est possible durant toute l'année scolaire.

Pour cela, il vous faut:

- * remplir le bulletin ci-dessous
- * régler **14 euros** en espèces ou en chèque
- * le certificat médical est facultatif, obligatoire pour la pratique du **TIR** et du **RUGBY**.
- * mettre le tout dans une **enveloppe**. Inscrire sur l'enveloppe **NOM, PRENOM et CLASSE de l'élève** et la remettre fermée à un enseignant d'EPS ou au professeur principal.

Pour pratiquer les différentes activités de l'AS, l'élève n'a pas besoin de fournir un pass sanitaire.

La licence est 100 % remboursée avec le pass 79. Démarche à effectuer sur internet (document transmis aux élèves ou visible sur le site du collège).

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Les enseignants d'EPS

UNSS

Je soussigné(e)
Représentant(e) légal autorise
De la classe de, né(e) le
Numéro à prévenir en cas de problème (retard, blessure...).....

A participer aux activités proposées par l'ASSOCIATION SPORTIVE du collège Georges CLEMENCEAU le **mercredi après-midi** de 13h30 à 15h30 (sauf information écrite des professeurs en cas de déplacement) **et/ou tous les autres jours en S0 (13h à 14h) pour des ateliers sportifs.**

J'autorise mon enfant à rentrer seul chez lui (le mercredi): **OUI NON** (rayer la mention inutile)
Si **NON**, je m'engage à venir chercher mon enfant au collège (les enfants ne peuvent être ramenés en voiture par un professeur pour des raisons juridiques).

J'autorise les enseignants d'EPS à prendre en photo ou à filmer mon enfant pendant une pratique sportive.
OUI NON (rayer la mention inutile)

Prix de la licence pour l'année 2021-2022: 14 € (assurance comprise)

Fait àle.....

Signature :